

Petit aperçu de la censure allemande au cours de la seconde guerre mondiale

par Nicholas Margot

Voici plus de 70 ans que la censure postale allemande a pris fin. A l'origine, elle s'exerçait de façon occulte, donc sans marques. Entre 1939 et 1945, elle existait au nom de l'intérêt national, mais de façon ouverte, d'où l'apparition de marques de censure (cachets de contrôle, bandes de fermeture).

Il existait en Allemagne, entre 1933 et 1939, une autre sorte de contrôle du courrier postal dans le cadre du trafic avec l'étranger, effectué par des fonctionnaires des douanes : celui des devises.



Fig. 1. Etiquette de 39 x 24,5 mm utilisée durant des années pour refermer les enveloppes ouvertes par le service de contrôle des devises.

Ce fut la suite logique du crash des banques entre les 11 et 13 juillet 1931. Le Gouvernement dut faire face à une situation de panique bancaire, car les Allemands s'y ruèrent pour opérer des retraits massifs. L'économie plongea dans la récession. Les paiements et transferts d'argent pour l'étranger ne furent plus permis. Le courrier ouvert fut revêtu d'une étiquette spéciale (Fig. 1).

En ce qui concerne la censure allemande, elle a été mise en place suite à une loi du 1^{er} juin 1940, parue à cette date dans le «Reichsgesetzblatt» concernant la transmission de renseignements, loi qui interdisait tout simplement cet échange avec des pays ennemis, avec pour celui qui ne respecterait pas ces dispositions, directement ou indirectement, une condamnation pénale, allant de l'emprisonnement pour des cas bénins, jusqu'à la peine de mort pour des cas graves.

Pour ce qui est des pays «non ennemis», on interdisait seulement la transmission de renseignements militaires, économiques et politiques.

Le sens de cette loi peut être résumé par la devise «*Chaque renseignement parvenant à l'ennemi coûte du sang allemand – Chaque renseignement récolté auprès de l'ennemi épargne du sang allemand*».

La censure était exercée par la Wehrmacht (Armée). Ce n'est qu'à partir du 14 mai 1944 que le contre-espionnage fut par-



Fig. 2. Empreinte de machine de la Gestapo de Vienne GS-3, sur envoi de Zagreb, utilisé en 1941.

tagé entre l'armée – Feldmarschall Keitel – et la police secrète – Reichsführer der SS Himmler. Cette dernière contrôlait essentiellement les imprimés, journaux et magazines provenant de l'étranger pour l'Allemagne (Fig. 2).

Les lieux de contrôle de la censure allemande étaient situés comme suit:

- | | | |
|---|-------------|--|
| a | Königsberg | Etats baltes, URSS |
| b | Berlin | Poste aérienne et en transit; Amérique du Sud et du Nord |
| c | Cologne | Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, nord de la France |
| d | Munich | Italie, Espagne, Portugal, Suisse |
| e | Francfort/M | Suisse, Amérique du Sud et du Nord, sud de la France |
| f | Hamburg | Pays scandinaves |
| g | Vienne | Balkans, Hongrie, Turquie |
| h | Berlin | Courrier des prisonniers de guerre, dès 1944 |
| k | Copenhague | Suède, Norvège, Finlande |
| l | Lyon | De et pour le sud de la France, poste en transit |
| n | Nancy | Sud de la France |
| o | Oslo | Suède, Finlande, Danemark |
| t | Trondheim | Suède |
| x | Paris | Croix-Rouge, Belgique, Pays-Bas |
| y | Bordeaux | De et pour le sud de la France, poste en transit |

Cet article vous est offert par
le Cercle d'Étude Philatélique du Léman
à l'occasion de son 50^e anniversaire.



Fig. 3. Bande de fermeture de l'office de contrôle de Munich D-55 (150 x 40 mm), avec cachet rouge D-12 de 34 mm de diamètre, utilisés en automne 1944.

Ces lieux de contrôle étaient organisés en groupes de travail spécialisés tels que:

- tri des envois, notamment par langage utilisé
- ouverture des lettres
- lecture et contrôle du contenu
- contrôle chimique et technique, recherche des messages secrets
- fichier et cartothèque des personnes et entreprises impliquées
- exploitation des renseignements
- fermeture et oblitération des envois



Fig. 4. Bande de fermeture de l'office de contrôle de Vienne G-53a (30 mm de large) utilisé de juin 1940 à juillet 1944, avec cachet rouge G-3a utilisé d'août 1940 à décembre 1943.

Le personnel était aussi bien masculin que féminin; il était supervisé par des officiers, avec l'aide du personnel de la Reichspost, de la Gestapo et des Douanes. Tous les renseignements étaient transmis aux Ministères concernés. Le trafic postal entrant et sortant fonctionnait jour et nuit.



Fig. 5. Lettre recommandée du 20 septembre 1944 de Zurich à Lustenau/Autriche par poste aérienne de Zurich à Lausanne. Bande de fermeture de l'office de contrôle de Munich D-59 (30 mm de large), utilisée de mai 1940 à janvier 1945, avec cachet à main rouge D-3 (34 mm de diamètre), et cachet d'identification de censeur (12 x 8 mm), ici 2182.

La censure allemande a utilisé de nombreux types de timbres humides durant cette guerre; la plupart portaient notamment les lettres minuscules des lieux de contrôle, des bandes collantes avec des écritures, couleurs et largeurs différents pour la fermeture des envois, Fig. 3 et 4, des numéros permettant l'identification des censeurs, Fig. 5, ainsi que diverses étiquettes portant des explications. ■

Sources:

- RIEMER Karl-Heinz, Devisenkontrolle im Auslandbrief- und Paketverkehr im Deutschen Reich 1933 bis 1939
- RIEMER Karl-Heinz, Die Überwachung des Auslandsbriefverkehrs während des II. Weltkrieges durch deutsche Dienststellen



www.philexpo-2016.ch